

## ÉDITO

Le redressement rapide et durable de l'économie dans le cadre de France Relance se poursuit. A ce jour, l'ensemble des mesures de soutien et des crédits de la relance représente un total global de plus de 2,6 milliards d'euros pour le département du Var.

**Au début du mois d'avril, de nouvelles mesures de soutien ont été annoncées par le gouvernement :**

- Une aide forfaitaire représentant 80 % du montant de l'aide touchée au titre du fonds de solidarité en novembre 2020, sera mobilisable pour les commerçants affectés par la problématique des stocks saisonniers.
- 20 millions d'euros viendront s'ajouter aux 30 millions d'euros déjà prévus dans le plan de relance pour soutenir l'emploi dans le secteur culturel et artistique.
- Le dispositif de prise en charge des coûts fixes est opérationnel pour les entreprises depuis le 31 mars.

**Ce ne sont que quelques exemples. De nombreuses opportunités restent par ailleurs à saisir dans le cadre de la relance, notamment grâce aux appels à projets. Parmi les nouveautés du mois, nous pouvons citer :**

- L'appel à projets « mentorat » destiné aux structures d'intérêt général qui proposent une activité de mentorat.
- L'appel à projets « Inclusion par le travail indépendant des personnes en difficulté d'accès à l'emploi. »
- L'appel à projets « Decarb Ind » pour la décarbonation des industries.
- L'ouverture de la deuxième vague de l'appel à projets « accompagnement des TPE/PME à la transformation numérique. »

L'ensemble des appels à projets en cours est consultable sur le site de [l'État dans le Var](#).

**Evence RICHARD**  
Préfet du Var

## ACTUALITÉS

### LA RELANCE SUR LE TERRAIN



**TOULON – 12 mars 2021 –** Dans le cadre de **#1jeune1solution**, le préfet a rencontré à l'agence Pôle Emploi de Six-Fours les acteurs et les bénéficiaires du dispositif (une jeune bénéficiaire d'un Contrat Initiative Emploi (CIE) avec son employeur, l'entreprise 3Y Technology). Des employés dédiés au déploiement du dispositif accompagnent plus de 7 500 jeunes sur le territoire dans le cadre de #1jeune1solution. Cliquez [ici](#) pour découvrir la belle histoire d'Antonia Tomao et de l'entreprise 3Y Technology.

### LES ANNONCES NATIONALES

Le 23 mars dernier, le Gouvernement a annoncé la volonté de l'État et des Régions de renforcer le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires avec 298,50 M€ supplémentaires.

Ce fonds accélère la reconquête industrielle attendue dans les territoires : déjà 531 projets soutenus, soit plus de 13 700 créations d'emplois directs ! La nouvelle enveloppe devrait permettre de réaliser 550 nouveaux projets industriels, environ.

Déployé dans le cadre de France Relance, ce fonds est intégré au programme Territoires d'industrie, qui permet aux élus, industriels et acteurs publics d'identifier, ensemble, les besoins concrets au niveau territorial et de concentrer les moyens pour y répondre.

### LES MESURES DE SOUTIEN

Chiffres arrêtés au 12 avril 2021

ACTIVITÉ PARTIELLE	<b>308 822 763 €</b>
FONDS DE SOLIDARITÉ	<b>453 140 000 €</b>
MESURES DE SOUTIEN FISCAL	<b>139 000 000 €</b>
PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT	<b>1 653 320 000 €</b>

### DISPOSITIF DE LA RELANCE

#### 1jeune 1mentor

Dans la continuité du plan « 1 jeune 1 solution », le dispositif « 1 jeune, 1 mentor » permettra à 100 000 jeunes d'être accompagné par un mentor d'ici la fin d'année 2021. Un mentor est un étudiant, un professionnel en exercice ou un jeune retraité qui mobilise son expérience et ses réseaux, à raison souvent de quelques heures par mois, pour aider un jeune à construire son orientation et son parcours professionnel. Le Gouvernement vient de lancer le premier appel à projets qui vise à soutenir des projets de croissance du mentorat en France. Doté de 16 millions d'euros, il est ouvert du 25 mars au 19 avril 2021. Cliquez [ici](#) pour avoir plus d'informations.

## DÉPLOIEMENT DE LA RELANCE DANS LE VAR

### ENCOURAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- L'association Soptom qui agit pour la protection des animaux et notamment des tortues, est lauréate de l'appel à projet « restauration écologique » pour 124 476 €.
- Le parc national de Port - Cros va bénéficier d'une enveloppe totale de 1 727 000 € dans le cadre du plan de relance eau et biodiversité sur des actions en faveur des aires protégées et de la restauration écologique.

Un nouvel appel à projets a été lancé par l'ADEME pour la décarbonation de l'industrie. Il prévoit une aide à l'investissement pour toute opération menant à une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'un site industriel. La clôture de cet appel à projets est fixée au 17 mai 2021.

### SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS ENTREPRISES

Le vendredi 26 mars, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, en déplacement sur le site d'ArcelorMittal à Fos-sur-Mer a annoncé une aide de l'État de 15 millions d'euros (financée par France Relance) sur les 63 millions d'euros qui vont être investis pour mener le projet de décarbonation du site. Le ministre s'est ensuite rendu à la Seyne-sur-Mer, sur le site industriel de Cnim dans le Var afin de confirmer aux salariés et aux élus locaux que l'entreprise était sauvée. En effet, l'État engage 40 millions d'euros sous forme de prêt direct et 180 millions d'euros pour garantir les marchés à l'exportation de CNIM. Le groupe CNIM, fleuron industriel, emploie 2700 personnes dans le monde, dont 1200 salariés à La Seyne-sur-Mer.



### RENFORCER LA COHÉSION

- Suite au réabondement de l'enveloppe initiale de l'appel à projets « soutien aux associations qui luttent contre la pauvreté », 10 associations varoises ont été annoncées lauréates (la banque alimentaire du Var, l'agence nouvelle des solidarités actives, union diaconale du Var, Garrigues, les amis de la coop sur mer, Artetsi, Logivar Esterel, Ariane Méditerranée, Méditerranée Ordinateurs pour le Développement et l'Emploi, Provence Verte Solidarités-UDV)

Le gouvernement a mis en place une page internet pour les appels à projets dédiés aux acteurs de l'ESS (économie sociale et solidaire). Les appels à projets y sont classés par thématiques.

L'AMI 4000 conseillers numériques est désormais ouvert pour les associations, les fondations et les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.

### INTÉGRER LA RELANCE AUX PROJETS DE TERRITOIRES

Mesure de l'Agenda rural, le volontariat territorial en administration (VTA) est officiellement lancé. Il s'adresse aux collectivités territoriales des territoires ruraux, qu'il s'agisse des établissements publics de coopération intercommunale ou des communes et leur permet de bénéficier des compétences de jeunes diplômés (minimum bac +2) le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets. Les pays et PETR pourront embaucher des VTA, notamment s'ils participent à l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique (CRTE), moyennant une aide de l'État de 15 000 € pour la durée de cette collaboration.

Pour toute demande d'informations relatives au plan de relance, contactez nos services sur [pref-francerelance@var.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@var.gouv.fr)